CONCERTATION ANJOU

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 mars 2017

CONCERTATION ANJOU

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 mars 2017

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	**1**
États financiers	
Résultats	**2**
Évolution des actifs nets	**3**
Bilan	**4**
Flux de trésorerie	**5**
Notes complémentaires	**6 – 9**
Renseignements complémentaires	**10**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Organisme Concertation Anjou

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme CONCERTATION ANJOU, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion,

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Concertation Anjou au 31 mars 2017, ainsi que des résultats des ses activités et de ses flux trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Houde. Masse

CPA, auditeur, CA

Robert Jr Houde,
Comptable professionnel agréé, Auditeur, Comptable agréé

Ville d'Anjou, le 1er juin 2017.

8150, boul. Métropolitain est, suite 300, Anjou, Québec, H1K 1A1,
Tél. : 514-356-3030, Télécopieur : 514-356-0246

Houde·Masse

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2017

	ADMINIS-TRATION	AUTRES PROJETS (Annexe A)	Total 2017	Total 2016 (retraité)
PRODUITS				
Financement de base				
Ville Montréal et OMHM	31 113 $	- $	31 113 $	31 113 $
Centraide	49 620	-	49 620	49 620
Agence Santé et Services sociaux	20 060	-	20 060	19 772
Subvention: Gouvernement Québec et Agences	-	474 158	474 158	524 190
Subvention Centraide	-	15 000	15 000	32 000
Subvention: Ileau	-	1 500	1 500	-
Suvention: Ville de Montréal: Alliance	2 700	-	2 700	-
Revenus d'activités et commandites	1 652	-	1 652	6 410
Revenus de gestion	22 117	-	22 117	22 774
Intérêts	2	-	2	5
	127 264	490 658	617 922	685 884
CHARGES				
Dépenses projet	5 390	324 252	329 642	438 721
Salaires et charges sociales	87 610	106 844	194 454	210 160
Services professionnels	6 196	-	6 196	9 848
Frais de bureau et transport	5 226	-	5 226	12 529
Loyer	6 854	-	6 854	6 400
Télécommunications	2 919	-	2 919	3 135
Activités	7 076	-	7 076	5 323
Assurances	1 612	-	1 612	1 513
	122 883	431 096	553 979	687 629
EXCÉDENT DES PRODUIT SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	4 381 $	59 562 $	63 943 $	(1 745) $

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 mars 2017

	Réserve	Non affecté	Autres projets	Total 2017	Total 2016 (retraité)
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	8 171 $	13 677 $	- $	21 848 $	23 593 $
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	-	4 381	59 562	63 943	(1 745)
Affectation d'origine interne (note 3)	-	(2 293)	2 293	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	8 171 $	15 765 $	61 855 $	85 791 $	21 848 $

BILAN

31 mars 2017

	2017	2016 (retraité)
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	144 958 $	103 239 $
Créances (note 4)	1 752	24 577
	146 710 $	127 816 $
PASSIF		
À COURT TERME		
Fournisseurs et charges à payer (note 5)	10 232 $	21 329 $
Apports reportés (note 6)	50 687	84 639
	60 919	105 968
ACTIF NET		
Réserve	8 171	8 171
Non affecté	15 765	13 677
Autres projets	61 855	-
	85 791	21 848
	146 710 $	127 816 $

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., administrateur

....., administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016 (retraité)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	63 943 $	(1 745) $
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7)	(13 478)	(11 243)
	50 465	(12 988)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Variation des dépôts à terme	-	7 840
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	50 465	(5 148)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	103 239	108 387
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	153 704 $	103 239 $
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		
Encaisse	144 958 $	103 239 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2017

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué comme organisme à but non lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 28 mai 1999. L'organisme a comme mission de regrouper des organismes, des citoyens et des institutions oeuvrant dans l'arrondissement Anjou afin de participer collectivement à la promotion, au soutien et au développement social, économique et communautaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de l'ICCA et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report sans comptabilisation par fonds, pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme Concertation Anjou évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des créances. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au 31 mars 2017, le conseil d'administration de l'Organisme Concertation Anjou a résolu d'affecter un montant de (2 293 $) de l'actif net non affecté pour récupérer l'excédent des produits sur les charges et éponger l'excédent des charges sur les produits de l'exercice pour les trois projets terminés soit : Tout le Monde Dehors : (2 385 $), SIPPE : 58 $ et École et milieu en santé : 34 $. L'Organisme Concertation Anjou ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. CRÉANCES

	2017	2016
Remises salariales	97 $	1 965 $
Subvention	-	15 000
Taxes de vente	1 655	7 612
	1 752 $	24 577 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2017

5. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2017	2016
Fournisseurs	- $	9 268 $
Salaires et avantages sociaux	10 232	11 930
Sommes dues à l'état	-	131
	10 232 $	21 329 $

6. APPORTS REPORTÉS

Financement destiné à couvrir les charges de fonctionnement.

	2017	2016 (retraité)
SOLDE AU DÉBUT	84 639 $	96 088 $
Moins: Montants constatés aux résultats de l'exercice		
Avenir Enfants	(40 100)	(47 482)
Québec en forme	(44 539)	(48 606)
	-	-
Plus: Montants réservés à l'exercice suivant		
Avenir Enfants	25 208	40 100
Québec en forme	25 479	44 539
SOLDE À LA FIN	50 687 $	84 639 $

7. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2017	2016 (retraité)
Débiteurs	22 825 $	5 643 $
Fournisseurs et charges à payer	(11 097)	(5 437)
Apports reportés	(25 206)	(11 449)
	(13 478) $	(11 243) $

8. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'Organisme a contracté un bail locatif pour son local venant à échéance en décembre 2019. Les loyers minimums futurs totalisent 18 114 $ et comprennent les versements suivants pour les quatre prochains exercices :

2018	2019	2020
6 587 $	6 587 $	4 940 $

9. CORRECTION D'ERREUR

Lors de la préparation du rapport financier annuel, l'organisme s'est aperçu que lors de l'exercice se terminant le 31 mars 2016, elle avait mal évalué la portion de salaire payée par l'administration qui fut imputée aux autres projets. Cette erreur a fait que l'excédent des produits sur les charges de 7 001 $ est désormais un excédent des charges sur les produits de 1 745 $, que les soldes au début de l'actif net non affecté et du total étaient surévalués de 8 746 $, et, que les apports reportés au bilan auraient dus être de 84 639 $ et non de 75 893 $.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2017

ANNEXE A - AUTRES PROJETS	TOUT LE MONDE DEHORS	QUÉBEC EN FORME	SIPPE	ÉCOLE ET MILIEU EN SANTÉ	AVENIR D'ENFANTS	Total 2017
PRODUITS						
Subvention - Centraide	15 000 $	- $	- $	- $	- $	15 000 $
Subvention - Gouvernement Québec et Agences	-	105 000	69 981	25 454	273 723	474 158
Subvention - Ileau	1 500	-	-	-	-	1 500
	16 500	105 000	69 981	25 454	273 723	490 658
CHARGES						
Salaires et charges sociales	11 816	37 819	-	-	57 209	106 844
Dépenses projet	7 069	38 353	69 923	25 420	183 487	324 252
	18 885	76 172	69 923	25 420	240 696	431 096
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	(2 385)	28 828	58	34	33 027	59 562
ACTIFS NETS AFFECTÉS AU DÉBUT	-	-	-	-	-	-
AFFECTION D'ORIGINE INTERNE	2 385	-	(58)	(34)	-	2 293
ACTIFS NETS AFFECTÉS (NÉGATIF) À LA FIN	- $	28 828 $	- $	- $	33 027 $	61 855 $